

ZEC

Batiscan- Neilson

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MERCREDI 19 avril 2023



Assemblée générale annuelle
Mercredi, le 19 avril 2023
Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et désignation d'un président d'assemblée; (résolution)
- 1.1 Vérification du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour; (résolution)
3. Lecture de l'avis de convocation; (information)
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mars 2022; (résolution)
5. Dépôt des états financiers se terminant le 30 novembre 2022; (information)
6. Proposition pour nommer la firme comptable, auditeur pour 2023; (résolution)
7. Rapport d'activités 2022 et prévisions 2023; (information)
8. Tarification 2023; (information)
9. Prévisions budgétaires 2023; (information)
10. Chasse à l'original; (information)
11. Modification du règlement sur l'enregistrement des personnes (pêche blanche); (résolution)
12. Désignation d'un président d'élection et de deux scrutateurs; (résolution)
13. Élection des administrateurs;
14. Présentation du conseil d'administration;
15. Affaires nouvelles :
 - a) _____
 - b) _____
 - c) _____
 - d) _____
 - e) _____
 - f) _____
16. Levée de l'assemblée.

Mot de la présidente

Chers membres,

Je tiens tout d'abord à remercier personnellement chacun d'entre vous qui avez donné de votre temps pour dégager les arbres des chemins et sentiers à la suite des tempêtes survenues durant l'hiver. Ces actes d'entraide sont très appréciés par les usagers mais également par nos employés puisque ces derniers devront se retrousser les manches à la fonte des neiges afin de dégager la totalité du circuit routier.

Nous avons géré un budget de plus de 1,2 million cette année dont un montant de 256 000\$ qui a été injecté dans la voirie. Nous avons encore du travail à faire mais le manque de matériel et d'équipement ne nous facilitent pas la tâche. La niveleuse a œuvré plus de 700 heures durant dernière la période estivale. Notre pépinière et la pelle en location ont, elles aussi, donné un fort coup de main pour les travaux de réfection et d'excavation.

Durant les 5 dernières années, ce sont 476 490\$ que l'équipe de direction a su aller chercher auprès de ZecQuébec. Rappelons-nous que l'ensemble des Zecs du Québec avait eu accès à 24.5M sur 5 ans (finissant en 2022). Nous attendons toujours une annonce du Ministre Charrette concernant les modalités de l'aide financière de 5 M\$ qui a été annoncée lors du dernier budget Girard.

L'été dernier, nous avons organisé un dîner hot-dog qui je l'espère deviendra une tradition comme celui en période hivernale. Il s'agit d'une belle occasion qui permet de se rassembler et de renforcer le sentiment d'appartenance ainsi que de promouvoir l'échange entre les membres de la Zec.

Puisque la pêche sur glace fut une activité offerte sur une plus longue période l'hiver dernier, nous avons procédé à une surveillance sporadique. D'ailleurs, aucun constat d'infraction n'a été remis par nos assistants. Nous tenons à féliciter les adeptes.

La protection de la population d'orignaux est un enjeu important pour l'ensemble des gestionnaires de la Zec. La mise en œuvre du plan de gestion de l'orignal a été reportée pour 2026, nous n'avons d'autre choix que de procéder à des modifications dans la réglementation en vigueur. En 2022, nous avons encouragé nos chasseurs à protéger la femelle et le veau. Dans les années à venir, il faudra implanter de nouvelles mesures préventives afin de stabiliser et même augmenter le cheptel de la zone.

Comme plusieurs d'entre vous l'avez remarqué, nous avons procédé à l'achat de motoneiges dans le but premier de faire de la sensibilisation auprès des motoneigistes afin de protéger les ravages d'orignaux ainsi que de faire l'entretien de nos infrastructures. L'analyse de 27 lacs a aussi été effectuée pour nous permettre de bien comprendre leur état en période neutre. Au total, 29 sorties ont été effectuées par nos employés sur le territoire, et ce, à partir de la mi-janvier.

Notre planification stratégique 2023-2028 est à jour et nous donne les lignes directrices afin d'atteindre les objectifs ciblés en fonction de notre mission et notre protocole d'entente. C'est à partir de ce document que nous planifions les différents projets qui prendront place à court, moyen

et long terme. Le contrôle de l'accès au camping rustique/sauvage, une carte interzec, l'aménagement des lacs sans poisson pour la chasse à la sauvagine sont quelques un des dossiers qui sont prévus à court terme.

Depuis quelques années, nous avons fait des soirées d'information comme celle de ce soir qui, selon moi, est primordial afin de connaître et d'informer les membres de la Zec Batiscan-Neilson. Je trouve plaisant et agréable de pouvoir échanger avec vous. Le fait de pouvoir expliquer les pouvoirs et le rôle que nous avons comme gestionnaires de la Zec est essentiel pour bien comprendre les décisions prises par le conseil d'administration.

À la suite des recommandations de notre personnel, nous avons décidé de retirer les lacs contingentés (4) au niveau de la pêche. La tarification spécifique reliée à ces 4 plans d'eau n'avait plus lieu d'être, ils seront donc maintenant accessibles à tous sans frais supplémentaires.

Pour conclure, je tiens à remercier l'ensemble des employés pour leur implication et leur fidélité. Nous avons la chance d'avoir une stabilité au niveau de l'équipe ce qui fait que cette dernière est solide et efficace.

Bien que Dame Nature nous ait permis d'avoir des conditions hivernales exceptionnelles pour les adeptes de motoneige, il serait temps qu'elle fasse place à l'éclosion des Perce-Neiges afin de permettre l'ouverture du territoire pour la saison de la pêche.

Je vous souhaite une excellente soirée et une bonne saison 2023.

Isabelle Paquet
Présidente du Conseil d'administration
ZEC Batiscan-Neilson

ZEC Batiscan- Neilson

Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mars 2022

Tenue au Centre Multifonctionnel *Rolland-Dion* à St-Raymond

Présences : **Membres :** 131 **Non-membres :** 15

1. MOT DE BIENVENUE ET DÉSIGNATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Mme Isabelle Paquet présidente du conseil souhaite la bienvenue à tous à cette assemblée générale de 2022, elle profite de l'occasion pour présenter les membres du Conseil d'administration qui l'ont secondé tout au long de la dernière année. Elle procède à la lecture de son mot de la présidente. Avant d'aller plus loin, Mme Paquet demande aux personnes présentes de désigner un président d'assemblée. M. François Auger appuyé de M. Yvon Legault propose Mme Isabelle Paquet pour agir à titre de présidente d'assemblée.

Madame Isabelle Paquet remercie l'assemblée de sa nomination

Adoptée à l'unanimité.

1.1 QUORUM

Mme Paquet explique l'application de la notion de quorum pour la présente assemblée. Constatant le quorum, elle déclare l'assemblée ouverte. Il est 19h10.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Isabelle Paquet procède à la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres présents s'ils ont des sujets à ajouter au point 16 : *Affaires nouvelles*.

Il est demandé d'ajouter en a) Sécurité sur les chemins – M. Jean Robitaille,

Il est donc proposé par M. Martin Baillargeon et appuyé par Mme Catherine Théoret, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec l'ajout proposé en *Affaires nouvelles* et de laisser le varia ouvert jusqu'à la fin de la rencontre.

Adoptée à l'unanimité.

3. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur Martin Vézina, directeur général, procède à la lecture de *l'Avis de convocation* qui a été transmis aux membres de l'Association par courriel ou par la poste.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 16 MARS 2021

Tous ont main le procès-verbal de l'assemblée spéciale qui s'est tenue le 16 mars 2021. Une modification doit être apportée au point 3 : la résolution sur la levée de l'assemblée a été appuyée par M. Yvon Legault. Une résolution dûment proposée par M. Alain Laroche et appuyée de M. Yvon Legault a été adoptée à l'unanimité.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 MARS 2021

Le procès verbal de l'assemblée 2021 défile présentement à l'écran et Mme Isabelle Paquet demande aux participants leurs commentaires concernant la rédaction de ce dernier.

Personne n'a de commentaires sur la rédaction ou le contenu du procès-verbal, ce dernier est donc adopté tel que présenté suite à une proposition de M. Michel Gagnon, dûment appuyé par M. Pierre Crépeault.

Adoptée à l'unanimité.

6. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2021

Mme Isabelle Paquet cède la parole à M. Sylvain Potvin, comptable agréé, de la firme *Bédard-Guilbault inc.* Ce dernier présente les états financiers de l'Association, pour l'exercice se terminant le 30 novembre 2021. Quelques questions d'ordre général sont posées au sujet des états financiers. Il est proposé par M. Louis Cantin et appuyé par M. Yvon Legault d'accepter le dépôt des états financiers tels que présentés par M. Potvin.

Adoptée à l'unanimité.

7. PROPOSITION POUR NOMMER LA FIRME COMPTABLE COMME VÉRIFICATEUR POUR LA SAISON 2021

Il est proposé par M. Martin Baillargeon et appuyé par M. Louis Cantin de mandater la firme *Bédard-Guilbault inc.* pour effectuer l'audit comptable pour l'année 2022. M. Saul Branco s'informe sur le processus d'attribution de l'audit.

Adoptée à l'unanimité.

8. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Martin Vézina procède à la présentation des rapports d'activités pour la saison 2021 de même que les prévisions de travaux pour la saison 2022. Quelques questions d'ordre général sont posées suite à la présentation du rapport d'activités 2021. La majorité des questions concernent l'entretien du réseau routier.

9. MODIFICATION DU RÈGLEMENT CONCERNANT L'ENREGISTREMENT DES PERSONNES

Présentement, l'enregistrement et la tarification pour accéder au territoire sont obligatoires du 1^{er} mai jusqu'au 30 novembre. La modification réglementaire proposée par le conseil d'administration est de la prolonger sur une base annuelle, c'est-à-dire du 1^{er} mai au 30 avril. Cette modification doit être entérinée par au moins 66% des membres présents à la réunion pour entrer en vigueur. Après quelques questions sur différents points et une mise à jour des informations de 2022, un vote secret est pris sur la proposition. Le résultat du vote est le suivant : 84 membres sont d'accord avec la proposition et 45 membres sont contre. Comme le résultat des membres en faveur de la proposition est de 65%, la proposition est donc rejetée. Mme Catherine Théoret a procédé au dépouillement des bulletins en compagnie d'Olivier Jutras.

10. TARIFICATION 2022

M. Martin Vézina informe les membres sur la *tarification 2022*. Il n'y a aucun changement au niveau des forfaits annuels. Quelques tarifs journaliers ont été majorés ainsi que les tarifs de camping, soit : quotidiens (+5\$), mensuels (+20\$) et saisonniers (+125\$).

11. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Le trésorier de l'Association, M. Mario Dion, présente les prévisions budgétaires pour l'année 2022 et donne quelques détails concernant les revenus et les dépenses prévus.

12. CHASSE À L'ORIGINAL

L'uniformisation des panneaux d'affichage pour la chasse au gros gibier entrera en vigueur dès cette saison. La zec fournira une affiche à chacun des chasseurs de gros gibier. Une affiche supplémentaire sera disponible au montant de 25\$ par permis. Les chasseurs auront jusqu'au 15 août de chaque année pour rendre conforme leur affiche de *chasseur à l'affût*. À compter de la saison 2023, un autocollant sera apposé par chaque chasseur pour valider l'année en cours. Nous vous demandons donc de retirer l'ensemble des affiches qui sont installées un peu partout. Dès l'automne prochain, toutes les affiches autres que celles fournies par la zec seront alors retirées.

En collaboration avec le MFFP nous avons pris la décision de retirer le permis de chasse à la femelle orignal, via le tirage au sort, sur la zec pour l'automne 2022 ainsi que 2023. Les deux réserves fauniques avoisinantes de la zec n'offriront pas de permis de chasse à la femelle eux aussi. Les chasseurs de la zec de la Rivière-Blanche n'auront pas accès au permis de femelle orignal également. Le prélèvement des veaux orignal sera permis cet automne, cependant il sera interdit en 2023.

13. DÉSIGNATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS ET DE DEUX SCRUTATEURS

La période de candidature s'est terminée le 8 mars et nous avons reçu 7 candidatures conformes pour 4 postes disponibles. Il y aura donc une élection pour déterminer les 4 candidats qui occuperont un siège au sein du conseil d'administration. Une résolution dûment proposée par M. Louis Cantin et appuyée par M. Yvon Legault est adoptée pour nommer Mme Isabelle Paquet à titre de présidente d'élection, Simon Mercier et Olivier Jutras agiront comme scrutateurs. La résolution est adoptée à l'unanimité.

14. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Les 7 candidats en lice sont Messieurs François Auger, Martin Baillargeon, Michel Gagnon, Louis Giguère, Alain Larochelle, Yvon Legault et Jean-Philippe Létourneau. Suite au dépouillement des votes, Messieurs François Auger, Martin Baillargeon, Michel Gagnon et Jean-Philippe Létourneau sont élus. La présidente remercie les candidats défaits de leur intérêt à siéger au sein du conseil d'administration.

15. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Isabelle Paquet présente à l'assemblée les membres du conseil d'administration soit : M. André Beaumont, M. Jean-Guy Denis, M. Mario Dion, M. Michel Gagnon, M. Jean-Philippe Létourneau, M. Martin Baillargeon, Mme Sylvie Robitaille et M. François Auger, nouvellement élu et elle-même.

16. AFFAIRES NOUVELLES

- a) **Sécurité** : M. Jean Robitaille se demande si des actions pourraient être prises pour assurer la sécurité envers les cyclistes qui empruntent les chemins forestiers dans le secteur de l'accueil Saguenay. Il y a présentement plusieurs affiches en bordure des routes pour aviser les cyclistes qu'ils doivent circuler à la file indienne et qu'ils peuvent à tout moment rencontrer divers types de véhicules. Nous avons de fréquents contacts avec la VBN sur la sécurité des utilisateurs des deux organismes.

- b) **Preuve d'assurance :** M. Mario Jobin demande si la zec peut exiger lors de l'enregistrement des utilisateurs, la preuve d'assurance d'un véhicule qui accède au territoire. Ce document peut être exigé que par la police.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par M. Jean-Philippe Létourneau, appuyé de M. Martin Baillargeon, il est 21h45.

Mme Isabelle Paquet,

Présidente d'assemblée

M. Martin Vézina,

directeur général et secrétaire d'assemblée

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
ASSOCIATION SPORTIVE BATISCAN-NEILSON
REGION ST-RAYMOND INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de ASSOCIATION SPORTIVE BATISCAN-NEILSON REGION ST-RAYMOND INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 novembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 novembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bédard, Guilbault Inc.

Saint-Raymond, le 28 février 2023

ASSOCIATION SPORTIVE BATISCAN-NEILSON REGION ST-RAYMOND INC.

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022

Page 5

	2022	2021
Produits (tableau A)	<u>1 212 845</u> \$	<u>1 226 450</u> \$
Charges		
Postes d'accueil (tableau B)	158 635	280 376
Gestion de la faune (tableau C)	172 566	149 822
Protection de la faune (tableau D)	103 415	93 145
Entretien du réseau routier et des ponts (tableau E)	256 203	205 579
Promotion et marketing (tableau F)	22 861	18 995
Administration (tableau G)	211 329	188 241
Développement et aménagement du territoire (tableau H)	69 705	69 838
Projet camping (tableau I)	54 139	59 815
Chalets locatifs (tableau J)	61 396	63 157
Permis de pêche et de chasse	<u>9 198</u>	<u>8 143</u>
	<u>1 119 447</u>	<u>1 137 111</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>93 398</u> \$	<u>89 339</u> \$

ASSOCIATION SPORTIVE BATISCAN-NEILSON REGION ST-RAYMOND INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022

Page 6

	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2022 Total	2021 Total
Solde au début	18 346 \$	397 092 \$	415 438 \$	326 099 \$
Excédent des produits sur les charges	(18 168)	111 566	93 398	89 339
Investissement en immobilisations	<u>60 323</u>	<u>(60 323)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>60 501 \$</u>	<u>448 335 \$</u>	<u>508 836 \$</u>	<u>415 438 \$</u>

ASSOCIATION SPORTIVE BATISCAN-NEILSON REGION ST-RAYMOND INC.

BILAN

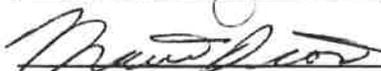
30 NOVEMBRE 2022

Page 7

	2022	2021
Actif		
À court terme		
Encaisse	366 825 \$	343 849 \$
Débiteurs (note 3)	100 822	80 474
Stocks	<u>2 953</u>	<u>5 666</u>
	470 600	429 989
Dépôt de garantie	9 000	9 000
Immobilisations (note 4)	<u>105 772</u>	<u>70 831</u>
	<u>585 372 \$</u>	<u>509 820 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 , administrateur

 , administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION SPORTIVE BATISCAN-NEILSON REGION ST-RAYMOND INC.

BILAN

30 NOVEMBRE 2022

Page 8

	2022	2021
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 6)	31 265 \$	41 897 \$
Portion à court terme de la dette à long terme (note 7)	<u>6 264</u>	<u>6 061</u>
	37 529	47 958
Dette à long terme (note 7)	32 670	38 934
Apports reportés relatifs aux immobilisations (note 8)	<u>6 337</u>	<u>7 490</u>
	<u>76 536</u>	<u>94 382</u>
Actif net		
Investi en immobilisations	60 501	18 346
Non affecté	<u>448 335</u>	<u>397 092</u>
	<u>508 836</u>	<u>415 438</u>
	<u>585 372</u> \$	<u>509 820</u> \$

Engagements (note 10)

Événement subséquent (note 11)

ASSOCIATION SPORTIVE BATISCAN-NEILSON REGION ST-RAYMOND INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022

Page 9

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Produits	972 689 \$	970 759 \$
Subventions	207 102	248 193
Intérêts reçus	2 484	-
Charges	(1 098 574)	(1 115 405)
Intérêts versés	<u>(402)</u>	<u>(598)</u>
	<u>83 299</u>	<u>102 949</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(56 262)	(31 381)
Produit de la cession d'immobilisations	<u>2 000</u>	<u>7 000</u>
	<u>(54 262)</u>	<u>(24 381)</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(6 061)	(5 866)
Apports reportés	<u>-</u>	<u>8 066</u>
	<u>(6 061)</u>	<u>2 200</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	22 976	80 768
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>343 849</u>	<u>263 081</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>366 825</u></u> \$	<u><u>343 849</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statut et nature des activités

L'organisme est régi par la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Au sens des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, il est un organisme sans but lucratif et est exempté de l'impôt sur les bénéfices. Il a pour mission de gérer une zone d'exploitation contrôlée en vertu d'un protocole d'entente avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

L'organisme applique les normes de la Partie III du Manuel de la comptabilité pour les organismes sans but lucratif en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de cartes de membres - forfaits sont comptabilisés lorsque la carte est vendue aux membres. Les produits de pêche journalière, de petite chasse journalière, de droits de passage, de camping saisonnier et journalier et de location sont comptabilisés au moment où le service est rendu au client.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations - meubles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de sept ans. Les immobilisations - immeubles sont comptabilisées comme charges de l'exercice puisqu'elles sont la propriété du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs selon le protocole d'entente signé avec ce dernier.

Apports reportés

Les apports relatifs aux immobilisations sont comptabilisés comme apports reportés et sont virés graduellement à l'état des résultats selon les mêmes méthodes et périodes d'amortissement que les immobilisations financées.

ASSOCIATION SPORTIVE BATISCAN-NEILSON REGION ST-RAYMOND INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2022

Page 12

3. Débiteurs

	2022	2021
Subventions	92 771 \$	57 602 \$
Employés	158	251
Autres	<u>7 893</u>	<u>22 621</u>
	<u>100 822 \$</u>	<u>80 474 \$</u>

4. Immobilisations

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Ameublement et équipement	29 702 \$	18 182 \$	11 520 \$	13 869 \$
Embarcations et rames	32 780	7 318	25 462	30 145
Équipement motorisé et outils	<u>131 947</u>	<u>63 157</u>	<u>68 790</u>	<u>26 817</u>
	<u>194 429 \$</u>	<u>88 657 \$</u>	<u>105 772 \$</u>	<u>70 831 \$</u>

5. Emprunt à court terme

La marge de crédit bancaire autorisée à 50 000 \$ est remboursable sur demande. Cet emprunt porte intérêts au taux préférentiel majoré de 4,5 %. Les facilités de crédit sont révisées annuellement.

6. Crédoiteurs

	2022	2021
Fournisseurs	11 589 \$	14 566 \$
Salaires	3 021	3 732
Retenues à la source	11 131	11 099
Taxes à la consommation	2 024	8 500
Dépôts des membres	<u>3 500</u>	<u>4 000</u>
	<u>31 265 \$</u>	<u>41 897 \$</u>

7. Dette à long terme

	2022	2021
Contrat de vente conditionnelle, 3,29 %, échéant en 2024, garanti par de l'équipement motorisé d'une valeur nette de 12 553 \$, remboursable par mensualités de 539 \$ intérêts compris	8 934 \$	14 995 \$
Emprunt d'un montant initial de 40 000 \$, dont 10 000 \$ a été constaté à titre de subvention aux résultats de l'exercice précédent, sans intérêts, provenant du compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, remboursable en totalité avant le 31 décembre 2023	<u>30 000</u>	<u>30 000</u>
	38 934	44 995
Portion à court terme de la dette à long terme	<u>6 264</u>	<u>6 061</u>
	<u><u>32 670</u></u> \$	<u><u>38 934</u></u> \$

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2023	6 264 \$
2024	32 670 \$

8. Apports reportés relatifs aux immobilisations

	2022	2021
Solde au début	7 490 \$	- \$
Apports reçus	-	8 066
Apports constatés aux résultats au cours de l'exercice	<u>(1 153)</u>	<u>(576)</u>
Solde à la fin	<u><u>6 337</u></u> \$	<u><u>7 490</u></u> \$

9. Instruments financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition aux risques à la date du bilan.

9. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

10. Engagements

Le 8 mars 2022, l'organisme s'est engagé à acheter deux motoneiges au coût de 31 278 \$ dont 1 000 \$ a été versé en acompte à ce moment-là. La balance sera versée au moment de la réception des deux motoneiges.

11. Événement subséquent

Le 17 janvier 2023, l'organisme s'est engagé à acheter un équipement au coût de 15 092 \$.

ASSOCIATION SPORTIVE BATISCAN-NEILSON REGION ST-RAYMOND INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022

Page 15

	2022	2021
Tableau A		
Produits		
Cartes de membres - Forfaits	354 660 \$	361 723 \$
Pêche journalière	128 447	137 680
Petite chasse journalière	27 567	26 667
Droits de passage	195 446	218 370
Camping saisonnier	100 100	83 375
Camping journalier	38 393	32 126
Location d'embarcations	18 489	18 691
Ventes diverses et remboursements	14 161	10 614
Subvention à l'emploi	4 598	-
Subvention du prêt d'urgence	-	10 000
Autres subventions	239 503	232 036
Location	76 651	79 138
Permis de pêche et de chasse	9 193	8 280
Intérêts gagnés	2 484	174
Gain sur disposition d'immobilisations	2 000	7 000
Amortissement des apports reportés	<u>1 153</u>	<u>576</u>
	<u><u>1 212 845</u></u> \$	<u><u>1 226 450</u></u> \$

Tableau B**Postes d'accueil**

Salaires et avantages sociaux	145 174 \$	138 592 \$
Frais de déplacement	595	967
Fournitures et services divers	2 544	18 200
Projet électrification	-	222
Construction d'un poste d'accueil	-	90 989
Entretien	340	20 487
Service informatique	4 271	4 240
Communications	421	776
Taxes et assurances	3 161	2 730
Électricité	1 583	2 602
Amortissement des immobilisations	<u>546</u>	<u>571</u>
	<u><u>158 635</u></u> \$	<u><u>280 376</u></u> \$

ASSOCIATION SPORTIVE BATISCAN-NEILSON REGION ST-RAYMOND INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022

Page 16

	2022	2021
Tableau C		
Gestion de la faune		
Salaires et avantages sociaux	92 756 \$	90 736 \$
Frais de déplacement	1 142	2 606
Fournitures et services divers	40 941	32 336
Ensemencement	27 016	16 296
Taxes et assurances	1 255	1 625
Dépenses de camion et transport de gravier	3 724	5 569
Amortissement des immobilisations	5 675	654
Intérêts de la dette à long terme	<u>57</u>	<u>-</u>
	<u><u>172 566</u></u> \$	<u><u>149 822</u></u> \$

Tableau D

Protection de la faune

Salaires et avantages sociaux	80 135 \$	72 995 \$
Frais de déplacement	16 700	14 934
Fournitures et services divers	4 974	3 810
Taxes et assurances	538	551
Entretien et carburant	284	71
Amortissement des immobilisations	<u>784</u>	<u>784</u>
	<u><u>103 415</u></u> \$	<u><u>93 145</u></u> \$

Tableau E

Entretien du réseau routier et des ponts

Salaires et avantages sociaux	69 413 \$	73 192 \$
Fournitures et services divers	3 671	1 673
Taxes et assurances	5 522	4 679
Location de machinerie lourde	24 110	19 640
Dépenses de camions et transport de gravier	84 582	44 326
Droits de passage	7 000	7 000
Entretien et carburant	56 958	35 612
Construction et réparations de ponts	2 713	15 287
Amortissement des immobilisations	1 889	4 170
Intérêts de la dette à long terme	<u>345</u>	<u>-</u>
	<u><u>256 203</u></u> \$	<u><u>205 579</u></u> \$

ASSOCIATION SPORTIVE BATISCAN-NEILSON REGION ST-RAYMOND INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022

Page 17

	2022	2021
Tableau F		
Promotion et marketing		
Frais de déplacement	278 \$	- \$
Communications	182	368
Fournitures et services divers	19 932	18 490
Dons et commandites	<u>2 469</u>	<u>137</u>
	<u><u>22 861</u></u> \$	<u><u>18 995</u></u> \$

Tableau G

Administration

Salaires et avantages sociaux	120 174 \$	105 404 \$
Frais de déplacement	1 787	728
Congrès	1 279	-
Fournitures et services divers	10 303	5 792
Entretien de la bâtisse	80	297
Entretien et carburant	3 927	2 336
Association	8 500	7 623
Commission	1 639	4 404
Communications	4 128	5 283
Taxes et assurances	16 939	14 773
Électricité	2 871	2 704
Service informatique	8 145	5 519
Honoraires professionnels	6 085	6 725
Amortissement des immobilisations	4 930	6 004
Frais bancaires	20 542	20 051
Intérêts de la dette à long terme	<u>-</u>	<u>598</u>
	<u><u>211 329</u></u> \$	<u><u>188 241</u></u> \$

ASSOCIATION SPORTIVE BATISCAN-NEILSON REGION ST-RAYMOND INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022

Page 18

2022 2021

Tableau H

Développement et aménagement du territoire

Salaires et avantages sociaux	27 549 \$	24 990 \$
Frais de déplacement	1 770	1 499
Fournitures et services divers	11 178	17 428
Vidanges	15 487	16 254
Location	1 680	-
Taxes et assurances	2 723	3 236
Dépenses de camions et transport de gravier	3 836	3 592
Électricité	589	423
Amortissement des immobilisations	<u>4 893</u>	<u>2 416</u>
	<u>69 705 \$</u>	<u>69 838 \$</u>

Tableau I

Projet camping

Salaires et avantages sociaux	29 725 \$	25 653 \$
Frais de déplacement	1 183	1 301
Fournitures et services divers	22 218	30 342
Entretien et carburant	704	1 310
Honoraires professionnels	-	900
Amortissement des immobilisations	<u>309</u>	<u>309</u>
	<u>54 139 \$</u>	<u>59 815 \$</u>

Tableau J

Chalets locatifs

Salaires et avantages sociaux	25 931 \$	21 244 \$
Frais de déplacement	1 820	448
Fournitures et services divers	22 882	30 977
Entretien et carburant	997	757
Taxes et assurances	7 331	5 894
Électricité	140	278
Honoraires professionnels	-	775
Amortissement des immobilisations	<u>2 295</u>	<u>2 784</u>
	<u>61 396 \$</u>	<u>63 157 \$</u>

Prévision des activités 2023

Comité	Actions
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Embauche d'une nouvelle assistante à la protection; ➤ Embauche de nouveaux préposés(es) aux accueils; ➤ Embauche de personnel terrain;
Voirie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travaux de gravelage sur les secteurs La Mauvaise, Perthuis et Saguenay; ➤ Opération de tamisage dans le banc d'emprunt du lac Hélène; ➤ Réfection chemins du lac Chauveau, lac Touzin et lac Morasse; ➤ Retrait du pont du lac Mac Stay et amélioration de la route de contour; ➤ Poursuite de la réfection du sentier multi-usage Perthuis-Grandbois;
Aménagement de la faune	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pêche blanche hiver 2023; ➤ Ensemencement de 10800 ombles de fontaine; ➤ Ensemencement 2000 ombles moulac au lac Sirois (Mauvaise); ➤ Relocalisation de 2500 ombles de fontaine en provenance du Lac Hélène; ➤ Poursuite de l'uniformisation de l'affichage pour le gros gibier; ➤ Introduction prévue de 450 faisans de Colchide, 300 perdrix de Bartavelle et 50 pintades secteur Perthuis et La Mauvaise; ➤ Activité d'initiation : 9 septembre « Place à la relève 23 »
Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Reconstruction du camp des pilotes; (chalets locatifs); ➤ Réfection accès lac Bondy (Ste-Anne); ➤ Nouvel accès au petit lac à la Meule; ➤ Poursuite de la mise à niveau du système d'alimentation en eau du camping lac Soixante; ➤ Modification du système de gestion des eaux usées au camping Petit Batiscan; ➤ Poursuite de l'aménagement d'un sentier pédestre au pourtour du Petit lac Batiscan (3.7km);
Informatisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Optimisation continue du poste d'accueil virtuel (PAV); ➤ Système de réservation en ligne pour les terrains de camping et les embarcations; ➤ Mise en place d'un tirage au sort informatisé pour l'attribution des sites de camping mensuel; ➤ Sensibilisation auprès de la clientèle sur la remise des droits d'accès à la sortie du territoire; ➤ Démarche pour l'obtention de la fibre optique à l'accueil Saguenay; ➤ Mise en disponibilité continue des diverses cartes de la zec via l'application <i>Avenza</i>;
Relance et marketing	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence au Salon Chasse et Pêche de Québec; ➤ Mise à jour continue du site internet et publication <i>Facebook</i>; ➤ Mise à niveau du plan quinquennal (23-28);
Matériel roulant	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquisition de deux motoneiges; ➤ Acquisition d'une remorque fermée; ➤ Acquisition d'une remorque à chaloupe;

Comité	Actions
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> » Embauche d'Yvan Drolet comme opérateur (pépine); » Embauche de Bernard Méthot comme préposé (Accueil Saguenay); » Embauche de Pierre Keable comme préposé (Accueil Sagueney); » Embauche de Roger Genois comme manœuvre; » Embauche de Joanie Fradette comme patrouilleur;
Voirie	<ul style="list-style-type: none"> » Rechargement et réfection route secteur Saguenay; » Rechargement route secteur Perthuis; » Rechargement route secteur Mauvaise; » Rechargement route secteur Talayarde; » Rechargement de la route de transit <i>Mauvaise-Perthuis</i>; » Réfection du chemin du lac Jambon via le lac Poissonneux; » Réfection du sentier multi-usage Perthuis-Grandbois; » Réfection du chemin et de l'accès du lac Sorcis;
Aménagement de la faune	<ul style="list-style-type: none"> » Récolte annuelle de 56328 ombles de fontaine et de 327 ombles chevalier de la sous-espèce <i>oquassa</i>; » Diminution de la pression de pêche pour un total de 22106 jours-pêche; » Ensemencement de 15158 ombles de fontaine; » Ensemencement de 3000 ombles moulac; » Capture de 2500 ombles de fontaine au Lac Hélène pour fin de relocalisation; » Début de l'uniformisation de l'affichage pour la chasse au gros gibier; » Gros gibier : récolte de 30 orignaux, 17 cerfs de Virginie et 6 ours; » Petit gibier : récolte de 1502 gélinottes huppées, 93 téttras du Canada; 30 lièvres, 239 faisans de Colchide, 92 perdrix de Bartavelle et de 34 pintades; » Introduction de 404 faisans de Colchide, 400 perdrix de Bartavelle et 25 pintades; » 20 initiés ont participé aux activités d'initiation « Place à la relève » et « Chasse au féminin ».
Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> » Réfection des chalets locatifs; » Aménagement sentier pédestre de 3,4km supplémentaire au Petit lac Batiscan sur un potentiel de 31 km;
Informatisation	<ul style="list-style-type: none"> » Optimisation du poste d'accueil virtuel (PAV); » Système de réservation en ligne pour les terrains de camping et les embarcations; » Sensibilisation auprès de la clientèle sur la remise des droits d'accès à la sortie du territoire; » Poursuite de la démarche pour l'obtention de la fibre optique à l'accueil Saguenay;
Relance et marketing	<ul style="list-style-type: none"> » Mise à jour du site internet et publication <i>Facebook</i> » Vente de nouveaux produits connexes aux accueils;
Matériel roulant	<ul style="list-style-type: none"> » Acquisition d'une camionnette;

ZEC BATISCAN NEILSON TARIFICATION MEMBRE 2023

Carte de membre seulement: 30.00\$	Membre Étudiant Jusqu'à 24 ans			
	Individuel	Familial note 1	Individuel	Familial note 1-2
1. Membre, petit gibier	125,00 \$	135,00 \$	82,00 \$	90,00 \$
2. Membre, pêche	205,00 \$	260,00 \$	135,00 \$	172,00 \$
3. Membre, pêche, petit gibier	230,00 \$	280,00 \$	152,00 \$	185,00 \$
4. Membre, pêche, petit gibier ours et orignal ou chevreuil	355,00 \$	n.d.	235,00 \$	n.d.
5. Membre, ours	130,00 \$	n.d.	86,00 \$	n.d.
6. Membre, orignal ou chevreuil	350,00 \$	n.d.	231,00 \$	n.d.
7. Membre, pêche, petit gibier, ours orignal ou chevreuil, r-routier (1 véhicule)*	450,00 \$	545,00 \$	297,00 \$	360,00 \$
8. Membre, pêche, petit gibier, orignal chevreuil, ours, r-routier (1 véhicule)*	550,00 \$	645,00 \$	363,00 \$	425,00 \$

Ajout possible à la carte

Étudiant 18 à 24 ans (chacun) dont les parents ont le tarif fam.		55,00 \$	
* Véhicule supplémentaire sur forfait 7 et 8	25.00\$ pour 1		35.00\$ pour 2
Réseau-routier saison (1 véhicule)(2 véhicules)(3 véhicules)	120,00 \$	140,00 \$	150,00 \$
Pêche blanche (membre)	50,00 \$		
Pêche blanche (non-membre)	80,00 \$		
Petit Gibier (individuel)	95,00 \$		
Orignal, ours ou chevreuil (individuel)	320,00 \$		

Dates à retenir

Pêche: 19 mai au 4 septembre	*** Chevreuil: Arc, arbalète: 11 nov. au 19 nov.
Pêche lacs Romuald et Artagnan: 19 mai au 6 oct.	Fusil: 17 nov. au 19 nov.
Pêche lacs Bertrand 1 et Bertrand 2: 19 mai au 6 oct.	
**P. Gibier: Perdrix: 16 sept. au 15 janvier 2024	Ours: Arme à feu: 15 mai au 30 juin
Lièvre : 16 sept. au 31 mars 2024	30 sept. au 6 oct.
Orignal: Arc, arbalète: 9 sept. au 24 sept.	Arc, arbalète: 9 sept. au 24 sept.
Arme à feu: 7 oct. au 15 octobre	** Petit gibier interdit du 7 au 15 octobre

Note 1: Familial = conjoint, conjointe et enfants de moins de 18 ans demeurant à la même adresse.

Note 2: Pour avoir droit au tarif étudiant familial, les deux doivent détenir une preuve de scolarité.

******* Vous pouvez participer au tirage au sort pour l'obtention d'un permis de chasse au cerf sans bois sur la zec. Vous devez vous inscrire sur le site internet de la SÉPAQ.

**La pêche et la chasse au petit gibier
sont gratuites pour les 17 ans et moins accompagné d'un adulte**

ZEC BATISCAN NEILSON TARIFICATION JOURNALIÈRE 2023

Taxes incluses lorsque applicables	Individuel	Familial	Étudiant jusqu'à 24 ans et 65 ans et +	
			Individuel	Familial
Pêche : 1 journée	25,00 \$	45,00 \$	15,00 \$	25,00 \$
2 jours	35,00 \$	55,00 \$	25,00 \$	35,00 \$
3 jours	45,00 \$	70,00 \$	30,00 \$	45,00 \$
Journée supplémentaire	10,00 \$	15,00 \$	5,00 \$	10,00 \$

Petit gibier : 1 journée	25,00 \$	30,00 \$	12,00 \$	20,00 \$
2 jours	30,00 \$	35,00 \$	16,00 \$	25,00 \$
3 jours	35,00 \$	40,00 \$	20,00 \$	30,00 \$
Journée supplémentaire	5,00 \$	5,00 \$	4,00 \$	5,00 \$

Réseau-routier (par véhicule)	12,50 \$
Embarcation	25,00 \$
Passage de nuit (22 h à 7 h)	5,00 \$

Camping

Journalier	27,50 \$
Mensuel (par tirage au sort 20\$)	230,00 \$
Saisonnier (inscription sur liste d'attente)	720,00 \$

Note: les campings mensuels et saisonniers sont gérés seulement par le bureau d'administration

Dates à retenir

Pêche: 19 mai au 4 septembre

Pêche lacs Romuald et Artagnan: 19 mai au 6 oct.

Pêche lacs Bertrand 1 et Bertrand 2: 19 mai au 6 oct.

****P. Gibier:** Perdrix: 16 sept. au 15 janvier 2024

Lièvre : 16 sept. au 31 mars 2024

Original: Arc, arbalète: 9 sept. au 24 sept.

Arme à feu: 7 oct. au 15 octobre

***** Chevreuil:** Arc, arbalète: 11 nov. au 19 nov.

Fusil: 17 nov. au 19 nov.

Ours: Arme à feu: 15 mai au 30 juin

30 sept. au 6 oct.

Arc, arbalète: 9 sept. au 24 sept.

**** Petit gibier interdit du 7 au 15 octobre**

**La pêche et la chasse au petit gibier
sont gratuites pour les 17 ans et moins accompagné d'un adulte**

Association sportive Batiscan-Neilson Inc.

Prévisions budgétaires 2023

RECETTES			DÉPENSES		
	2022	2023		2022	2023
MEMBRE et FORFAIT	354 660,00 \$	375 000,00 \$	ADMINISTRATION	211 329,00 \$	215 000,00 \$
PÊCHE JOURNALIERE	128 447,00 \$	125 000,00 \$	POSTE D'ACCUEIL	158 635,00 \$	165 000,00 \$
DROIT DE PASSAGE	195 446,00 \$	195 000,00 \$	GESTION DE LA FAUNE (FRAYÈRES)	172 566,00 \$	140 000,00 \$
CAMPING JOURNALIER	38 393,00 \$	40 000,00 \$	PROTECTION DE LA FAUNE (ASSISTANT)	103 415,00 \$	100 000,00 \$
CAMPING SAISONNIER	100 100,00 \$	105 840,00 \$	VOIRIE	256 203,00 \$	200 000,00 \$
LOCATION D'EMBARCATION	18 489,00 \$	18 500,00 \$	RELANCE ET MARKETING	22 861,00 \$	15 000,00 \$
LOCATION CHALET, BUREAU	76 651,00 \$	78 000,00 \$	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	69 705,00 \$	55 000,00 \$
VENTES DIVERSES	19 798,00 \$	15 000,00 \$	PERMIS DE PÊCHE-CHASSE	9 198,00 \$	9 000,00 \$
PERMIS DE PÊCHE-CHASSE	9 193,00 \$	9 000,00 \$	CAMPING	54 139,00 \$	50 000,00 \$
SUBVENTIONS DIVERSES	244 101,00 \$	60 000,00 \$	HÉBERGEMENTS LOCATIFS	61 396,00 \$	150 000,00 \$
PETITE CHASSE JOURNALIÈRE	27 567,00 \$	25 000,00 \$			
TOTAL DES RECETTES	1 212 845,00 \$	1 046 340,00 \$	TOTAL DES DÉPENSES	1 119 447,00 \$	1 099 000,00 \$

Statistiques de chasse à l'original - ARME À FEU - 2022 - TOTAL						
SECTEUR	Nombre de chasseurs	Jours-Chasse	Mâle	Femelle	V. Mâle	V. Femelle
Perthuis / Grandbois	172	1081	4			
Saguenay	280	1580	18			1
Mauvaise	59	377	4			
Talayarde / Ste-Anne	51	330	2			
TOTAL	562	3368	28	0	0	1

Statistiques de chasse à l'original - ARBALÈTE/ARC - 2022 - TOTAL						
SECTEUR	Nombre de chasseurs	Jours-Chasse	Mâle	Femelle	V. Mâle	V. Femelle
Perthuis / Grandbois	77	467	1			
Saguenay	110	705				
Mauvaise	26	114				
Talayarde/Ste-Anne	2	4				
TOTAL	215	1290	1	0	0	0

ORIGINAL - STATISTIQUES - 2022						
SECTEUR	Nombre de chasseurs	Jours-Chasse	Mâle	Femelle	V. Mâle	V. Femelle
Perthuis / Grandbois	249	1548	5	0	0	0
Saguenay	390	2285	18	0	0	1
Mauvaise	85	491	4	0	0	0
Talayarde/Ste-Anne	53	334	2	0	0	0
TOTAL	777	4658	29	0	0	1

NOMBRE D'ORIGNAUX RÉCOLTÉS	30
-----------------------------------	-----------

MODIFICATION DU RÈGLEMENT CONCERNANT L'ENREGISTREMENT DES PERSONNES DANS LA ZONE D'EXPLOITATION CONTRÔLÉE

Batiscan-Neilson

Ajout du point 1.1 au règlement existant

1.1 Toute personne est tenue de s'enregistrer via le poste d'accueil virtuel de l'organisme gestionnaire de la zone d'exploitation contrôlée Batiscan-Neilson, lorsque, à des fins récréatives, pendant la période du 1^{er} décembre au 30 avril, elle se livre à l'activité récréative suivante :

I. La pêche blanche

Adopté ce 31^e jour de janvier 2023 par le Conseil d'administration de L'Association sportive Batiscan-Neilson.

Approuvé ce 19^e jour d'avril 2023 par le vote d'au moins les deux tiers des membres présents à l'assemblée générale.

Transmis au ministère de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs ce 00^e jour d'avril 2023.

Association sportive Batiscan-Neilson

Isabelle Paquet

président

Signature

Jean-Guy Denis

secrétaire

Signature

Liste des administrateurs et employés 2022

ADMINISTRATEURS

* Isabelle Paquet	Présidente
Michel Gagnon	1 ^{er} vice-président
Martin Baillargeon	2 ^{ième} vice-président
* Mario Dion	Trésorier
* Jean-Guy Denis	Secrétaire
François Auger	Directeur
* André Beaumont	Directeur
* Alain Larochelle	Directeur
* Sylvie Robitaille	Directrice
Jean-Philippe Létourneau	Directeur
* Mandat terminé	

EMPLOYÉS

Martin Vézina	Directeur-général
Michelle Paré	Adjointe administrative
Steven Bédard	Adjoint au directeur-général
Patrick Girard	Spécialiste à l'entretien du réseau routier
Égide Voyer	Chef d'équipe à l'aménagement
Roger Genois	Ouvrier de maintenance
Yvan Drolet	Chef d'équipe d'entretien routier
Benoit Cantin	Ouvrier de maintenance
Maxime Desnoyers	Assistant à la protection de la faune
Mathieu Plamondon	Assistant à la protection de la faune
Joanie Fradette	Assistante à la protection de la faune
Olivier Jutras	Technicien de la faune responsable
Hugo Tranchemontagne	Technicien de la faune
Lee-Ann Paradis	Technicienne de la faune
Sylvain Gingras	Préposé Accueil Perthuis
Christiane Plamondon	Préposée Accueil Perthuis
Guyline Barrette	Préposée Accueil Perthuis
Claude Fournier	Préposé Accueil La Mauvaise
Marcel Martel	Préposé Accueil La Mauvaise
Pierre Keable	Préposé Accueil Saguenay
Bernard Méthot	Préposé Accueil Saguenay
Nicole Nicolas	Préposée Accueil Saguenay

